

La végétalisation de toitures par **Vertige®**

Lancé au printemps 2007, le procédé Vertige® est un prêt-à-poser végétal de toiture auto-irrigué, qui s'installe directement sur tout support. Il se déroule comme une simple moquette : une nappe drainante est installée sur le toit, par-dessus laquelle est posé un tapis sec raccordé au système d'alimentation en eau. La plaque de végétaux (mélange de sédums puis bulbeuses la seconde année) vient se positionner sur l'ensemble. Le tapis végétal a une épaisseur de 5 à 8 cm. La pose se fait de mars à octobre et le couvert végétal est immédiat.

Les atouts de cette technique : isolation thermique et phonique, protection de l'étanchéité de la toiture, régulation et filtration des eaux de pluie, biodiversité, absorption des gaz polluants et des poussières...

La marque a également développé une technique d'auto-irrigation interne par goutte-à-goutte, qui limite considérablement l'arrosage : de 5 min tous les 2 jours à 3 x 5 min par jour en cas de très fortes chaleurs et en fonction des régions.

Contact : 05 56 75 97 83 ou
contact@vert-tige.eu.